

PAR E-MAIL
ORIGINAL PAR LA POSTE

GUY SARAULT
LIGNE DIRECTE : (514) 846-2317
Télécopieur direct : (514) 921-1317
gsarault@heenan.ca

Montréal, le 3 décembre 2002

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, 2e étage
Bureau 255
Montréal, Qc
H4Z 2A2

Objet : • Demande d'approbation pour la mise en place par le distributeur d'électricité de
mesures d'économies d'énergie
• R-3473-2001
• Notre référence : 018953-0019

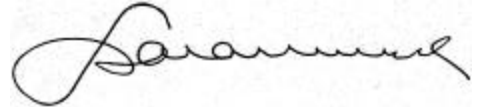
Chère consoeur,

La présente fait suite à la décision procédurale D-2002-258 rendue en date du 21 novembre 2002 requérant, entre autres, les commentaires des intervenants, le ou avant le 5 décembre 2002, au sujet de la demande prioritaire d'Hydro-Québec à l'effet d'obtenir une décision préliminaire, avant janvier 2003, lui permettant à procéder à des investissements de 8 millions de dollars pour le développement du plan global en efficacité énergétique pendant le premier semestre 2003.

La position de l'AQCIE et l'AIFQ à l'égard de cette demande est essentiellement que les investissements du Distributeur pour le développement d'un plan global d'efficacité énergétique ne devraient avoir aucun impact à la hausse sur les tarifs des usagers. Nous laisserons le soin à la Régie de déterminer si le budget de 8 millions \$ proposé pour le premier semestre 2003 permet de rencontrer cet objectif.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Heenan Blaikie SRL



Guy Sarault

GS*dmd

- c.c.
- Hydro-Québec , a/s Me Jean Morel
 - Intervenants
 - AQCIE, a/s M. Luc Boulanger
 - AIFQ, a/s M. Pierre Vézina